

LA LETTRE DE L'ASSOCIATION, ou comment reconnaître le blé de l'ivraie

«Au Centre de Recherche, d'Etude & d'Enseignement des Réflexologies (C.R.E.E.R.), nous mesurons toute la difficulté pour le public, «grand» ou «petit», de trouver le bon «grain» en matière de Réflexologie, qu'il s'agisse de praticiens ou de formateurs de ce beau métier. Nous vous proposons 4 repères, «cardinaux», pour vous orienter dans votre cheminement labyrinthique.

La déontologie

Par définition, & succinctement, «*l'étude des devoirs (professionnels)*». Tous les réflexologues & les écoles ont, bien sûr, dans leur cabinet ou leur programme d'enseignement, une mention de cette valeur-clé, sous la forme d'une charte ou code. Les médecins ne prêtent-ils pas tous le serment d'Hippocrate?

Cela vous exonère-t-il de la plus élémentaire vigilance quand il s'agit de choisir celui en qui vous allez mettre votre confiance pour votre santé & votre vie? **La déontologie n'a de sens que si elle est vécue & pratiquée.**

Ce n'est pas le cas de tous, malheureusement, comme dans tout autre métier, du reste... Un domaine essentiel : l'interdisciplinarité. Bon nombre de réflexologues & de formateurs associent la réflexologie à d'autres disciplines; la synergie interdisciplinaire peut s'avérer utile, en effet.

Mais quand la réflexologie devient le «paravent», qui cache des pratiques occultes ou parapsychologiques, médiumniques, ésotériques ou spiritualistes, nous sommes dans la confusion des genres. «Fusion is applaudable, but confusion is deplorable» (Ursula James, Directeur du London College of clinical Hypnotherapy). Est-il besoin de traduire?

L'éthique

De «ethos» «mœurs» ou «morale». Elle a trait à la qualité des rapports humains qui présideront à vos échanges avec votre réflexologue ou votre (vos) formateur(s). L'école que vous considérez est-elle une entreprise commerciale ou une **association authentique, qui prenne en compte votre voix associative?** Le profit est-il son moteur principal?

Quels sont les prix des prestations?

La présentation de la formation tourne-t-elle autour du formateur, et de son nombril...? Ou y a-t-il plutôt diversité d'intervenants d'horizons différents, avec prise de décision collégiale?

Contenu de la formation

Certes aucune réglementation n'existe dans ce domaine.

En revanche, le Reflexology in Europe Network (R.i.E.N.) a défini solennellement, lors de son assemblée générale annuelle à Bled (Slovénie) en 2004, le contenu basique d'une formation en Réflexologie (le fondateur de C.R.E.E.R. était un des rares formateurs français présents lors de ce vote solennel quasi unanime de près de 20 nationalités européennes ...une seule abstention) :

300 heures de cours en supervision (le travail personnel est en sus, contrairement à certaines déclarations vues sur la Toile...), soit :

100 heures de disciplines scientifiques: anatomie, physiologie & pathologie. Rares sont les écoles qui intègrent cette «troisième dimension»

150 heures de réflexologie plantaire (les autres réflexologies devant faire partie de formations «postgraduées»), théorie & pratique

50 heures de séances de pratique & d'études de cas, dont les séances du Mémoire.

Le professionnalisme des intervenants

- Ceci n'a rien à voir avec l'enregistrement de la Formation Continue. Certes, cette dernière représente un avantage financier pour les bénéficiaires, qui sont rares & pas les plus motivés...ainsi que pour l'école qui en profite aussi... De plus cette formule ne permet pas à l'esprit associatif de s'exprimer pleinement, en raison des lourdeurs administratives exigées par les services publics, sans aucun intérêt pédagogique. Les autorités publiques françaises ne connaissent rien à la réflexologie & à son enseignement; on ne voit pas bien ce qu'ils pourraient nous apporter, en tant que professionnels de ce beau métier encore trop méconnu en France.
- Le fait qu'un réflexologue soit enregistré dans une fédération ne valide en aucune façon sa qualification professionnelle. Pourquoi? Quels sont les critères d'enregistrement définis par cette fédération? Si ces critères sont sérieux, sont-ils respectés?
- Il en est de même d'une école: la déontologie inhérente à la profession est-elle respectée en son sein & dans les affiliations validées par les fédérations? Pourquoi d'ailleurs tant de fédérations? Cela ne devrait-il pas nous inciter à la prudence? Ne s'agit-il pas du même métier, pourtant?
- Si la réglementation publique peut avoir ses propres inconvénients, l'absence de réglementation prête le flanc à toutes les dérives possibles.
- Nous ne pouvons qu'encourager nos lecteurs à bien apprendre à reconnaître «le bon grain» de «l'ivraie», originellement appelée «zizania»...

Si la zizanie a été semée dans le champ de la réflexologie, il nous incombe de le dénoncer & de rappeler que c'est à ses fruits que l'on reconnaît un arbre.

Ronald GRAVE